

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 1^{er} étage - 100 Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Harouj - Casablanca 20000 - Tél : (05) 22 20 45 45 (L.G.) - Fax : (05) 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-649224

132700

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3535 Société : RAY

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : SALAH Ahmed

Date de naissance : 11/04/1957

Adresse : hasi tulla

Tél. : Total des frais engagés : 120,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 11 OCT. 2022

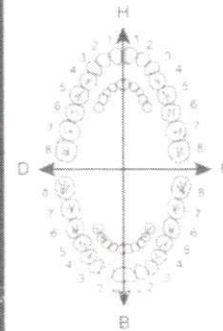
Signature de l'adhérent(e) :

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PARAPHARMACIE CHERROUK SARL AU 26 AV Mers Sultan Elg Casa: "Inca" 70892 KC : 504137	15/09/2020	120,00

[illegible][illegible]

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



A diagram of a circular arch bridge. The bridge is represented by a semi-circular arch with 11 piers numbered 1 through 11, starting from the left and moving clockwise. The spans between the piers are numbered 1 through 10. The bridge is supported by a central pier (pier 6) and two side piers (piers 1 and 11). The diagram is labeled with 'H' at the top, 'B' at the bottom, 'D' on the left, and 'E' on the right.

	H	
25533412		21433552
00000000		00000000
D		G
00000000		00000000
35533411		11433553
	B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

REMBOURSE
par la
MUTUELLE

On-Call® Plus

Blood Glucose Test Strips

Français
Bandelettes de Glycémie
Pour mesurer la glycémie dans le sang total en utilisant les glucomètres On-Call® Plus et On-Call® EZ II.
A usage individuel et professionnel.
Uniquement pour usage en dehors du corps.

Contenu:
• 50 Bandelettes
• Carte à Puce
• Mode d'Emploi

Русский
Тест-полоски
Для определения глюкозы в цельной крови с использованием глюкометров On-Call® Plus и On-Call® EZ II.
Для самонаблюдения и профессионального использования.
Только для использования вне тела.
Пакетик содержит:
• 50 Тест-полоски
• Карточка-чип
• Инструкция-вкладыш

العربية

أشرطة الفحص
لفحص السكر في الدم للكامل باستخدام جهاز قياس
للغرض الذاتي والاستخدام المهني.
للإستخدام الخارجي فقط
المحتويات:
• 50 أشرطة الفحص
• رقاقة كود
• نشرة الحزمة

PARABOND
CHERRYBOND
SILVAMIN
Cassipouce
II - 50278825 PC - 201431

Parapharmacie CHERROUK

28/09/22

FACTURE N° : 005/2022

CLIENT : SALIH AHMED
Tél : 0666812717

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
ON CALL PLUS 50 BANDELETTES	1	100,00	100,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
CENT-VINGT DIRHAMS

PARAPHARMACIE
CHERROUK SARL AU
26 AV Mers Saltan Etg 1 Apt 3
Casablanca
IF: 50279892 RC: 504137

SOUS-TOTAL	100,00
REMISE	0,00
Montant HT	100,00
Taux TVA	20,00%
Montant TVA	20,00
Montant TTC	120,00 MAD

Parapharmacie CHERROUK SARL AU, Tel : 05 20 17 95 82, Gsm : 06 64 83 25 35, 26 Avenue Mers Saltan Appt 3 N° 1 20400
Casablanca
RC: 504137, N° Patente: 34102327, IF: 50279892, CNSS: 2628645,
ICE : 002811898000072